

Dans son toujours très riche et très stimulant [blog](#), l'historien de l'éducation Claude Lelièvre revient sur le "marronnier" de l'absentéisme des enseignants afin de rappeler quelques vérités et de replacer ce débat dans ses enjeux non-avoués...

A lire [sur le blog de Mediapart](#)

Il a fait son (éternel) retour dans certains médias le week-end dernier. Mais ce marronnier médiatique est tout, sauf innocent et sans conséquences.

Ce thème récurrent laisse plus ou moins de traces dans les mémoires. L'épisode qui a marqué sans doute le plus les esprits est celui qui a été initié par Claude Allègre. A la rentrée scolaire 1997, le ministre de l'Education nationale Claude Allègre s'en prend de façon tonitruante à « l'absentéisme » des enseignants : « Il y a beaucoup d'absentéisme dans l'Education nationale, et il faut mettre fin à cela. 12% d'absentéisme, c'est beaucoup trop. Il y a des gens qui considèrent qu'ils ont droit à des congés de maladie, pas moi ; on n'a pas droit à des congés de maladies systématiques. Cette institutionnalisation d'absences, cela me déplaît fondamentalement ». Et c'est ce qui est resté dans les souvenirs de beaucoup.

Dans la soirée de ce même 4 septembre 1997, le taux allégué de 12% est pourtant ramené, par Claude Allègre lui-même (!), à des statistiques qui « oscillent entre 4,5 % et 8% ». Il se trouve en effet que les statistiques publiées par les différents services du ministère se révèlent très en deçà des 12% avancés initialement par Claude Allègre. Une note de la direction des écoles (pour l'enseignement primaire) fait état d'un taux global d'absentéisme de 5,6% (en prenant en considération les congés de maladie, les congés de maternité - qui représentent le tiers de l'ensemble -, et les autorisations d'absences). Dans le second degré, les chiffres tournent autour de 6% (la dernière collecte nationale de chiffres détaillés publiés remontant à 1988 : un taux de 6% pour les enseignants, de 5,1% pour les personnels d'éducation et de surveillance, de 4% pour les personnels administratifs, et de 8,3% pour les personnels de laboratoire, ouvriers et de service).

On se souvient peut-être encore (parmi d'autres "scoops" du même ordre) que RTL (repris alors immédiatement par le Figaro) a annoncé de la même façon tonitruante le 29 juin 2007 que « 45% des instituteurs ont posé un congé maladie l'an dernier » (une « proportion deux fois plus importante que chez les salariés du privé).

Le conditionnel est de mise, car RTL se réfère en effet à une étude ministérielle "confidentielle" que RTL ne publie pas. On ne sait donc pas ce qui a été vraiment décompté et quel est le sérieux de cette enquête. A vrai dire, tout ce que l'on sait de façon sûre, c'est que cette "étude" invoquée par RTL a été initiée par le ministre de l'Education nationale Xavier Darcos en vue de préparer la mise en place d'une agence de remplacement le 1er septembre 2009.

Vendredi dernier, « Le Parisien-Aujourd'hui en France » annonce qu'il s'est procuré « les vrais chiffres du remplacement des instits » auprès de la direction générale de l'enseignement scolaire. Au total, près de 660 000 journées d'absence de professeurs des écoles « n'ont pas été remplacées durant l'année scolaire 2012-2013 » (à vrai dire, ces chiffres n'ont en réalité rien de "secrets" ou "discrets" puisqu'ils figurent notamment dans le « rapport annuel de performance » publié dès juin...)

Mais l'article du quotidien ajoute - surtout ? - que l'absentéisme des enseignants « est dans la moyennede la fonction publique d'Etat (7,3 % de taux d'absence), mais supérieur à celui du privé (4,2 %) » Ce qui apparaît d'ailleurs fortement sujet à caution quand on sait qu'une étude du CSA pour Alma consulting datée de septembre 2013 fait état d'une moyenne de 16,6 jours d'absence par salarié, alors que pour la même période le bilan du ministère de l'Education nationale faisait état

d'un absentéisme de 18,6 jours en moyenne pour les enseignants du premier degré (qui - faut-il le rappeler ?- sont à plus de 80% des femmes, dont la moitié a moins de 40 ans).

La dernière notation de l'article du « Parisien » (le rapport au" privé") donne sans doute tout son sens à l'affaire, surtout lorsqu'on remarque que (pure "coïncidence" ou "heureuse rencontre" ?) ce n'est pas en juin mais en octobre de cette année que Nicolas Sarkozy a renouvelé sa volonté de supprimer pour moitié le remplacement des fonctionnaires partant en retraite et indiqué qu'il était pour un contrat quinquennal (et non plus" à vie") pour les fonctionnaires ...